



## Parcours d'intégration à distance - Le statut et la carrière du fonctionnaire

Classe virtuelle

Réf : RH015

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

### Objectifs

- › Intégrer progressivement les notions de base de la gestion des ressources humaines
- › Connaître les principales règles applicables
- › Savoir trouver l'information

### Public\*

- › Toute personne arrivant dans une direction des ressources humaines

### Programme

#### Module 1 - Les notions de base

##### Temps 1 – Présentation théorique : les principes à connaître

- › Les mots de la carrière : fonctionnaire, contractuel, traitement, statut général, statut particulier...
- › La distinction titulaire et fonctionnaire en pratique
- › Les concours
- › Le stage
- › Les CAP et les CCP
- › Les règles de rémunération
- › Le stage
- › Présentation virtuelle de la loi et des statuts particuliers

##### Temps 2 – Cas pratique et étude de cas

##### Temps 3 – Échanges et précisions

#### Module 2 - La gestion des contractuels

##### Temps 1 – Présentation théorique

- › Les cas de recours
- › Les principaux délais
- › Les recours
- › Les primes et l'indemnité de fin de contrat (précarité)

##### Temps 2 – Cas pratique autour de la rédaction des contrats

##### Temps 3 – Échanges et précisions

#### Module 3 - Initiation à l'avancement du fonctionnaire

##### Temps 1 – Présentation théorique

- › La reprise d'ancienneté à la nomination
- › L'avancement d'échelon
- › L'avancement de grade (vivier des promovables, classement et application des LDG)
- › La nomination au choix (classement et application des LDG)

##### Temps 2 – Cas pratiques

- › Reprise d'ancienneté à la nomination
- › Classement lors des avancements de grade

##### Temps 3 – Échanges et précisions

#### Module 4 - Les positions du fonctionnaire, les droits et obligations et la discipline

##### Temps 1 – Les positions du fonctionnaire

- › Présentation des différentes positions
- › Présentation des fiches techniques d'accompagnement quotidien

##### Temps 2 – Cas pratique

- › La reprise d'ancienneté des fonctionnaires dans certains cas de disponibilité

##### Temps 3 – Les droits et obligations et la discipline

- › Présentation rapide des principaux droits et obligation
- › Les sanctions disciplinaires

##### Temps 4 – Échanges et précisions

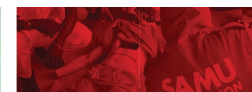
#### Module 5 - La protection sociale

##### Temps 1 – Les principales règles et les principaux congés

- › Pour les fonctionnaires (CMO, CLM, CLD, Citis)
- › Pour les contractuels (CMO, CGM, ATMP)

##### Temps 2 – Illustration pratique

- › Les guides à la disposition des agents
- › Le suivi des dossiers



## Temps 3 – Échanges et précisions

### Module 6 – Dialogue social et prospective

#### Temps 1 – Les principes concernant le droit syndical

- › Les instances
- › Le temps syndical (notions)

#### Temps 2 – Conférence prospective

- › La réforme de l'entretien d'évaluation
- › Les modifications à venir (loi de transformation de la fonction publique et Ségur de la santé)

#### Temps 3 – Conclusion des modules cognitifs

## Méthodes pédagogiques

- › Apports cognitifs préalables
- › Travaux pratiques, cas concrets
- › Synthèse des connaissances indispensables
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

*Les participants ont accès à un espace stagiaire leur permettant de télécharger le support de formation ainsi que des éléments complémentaires (articles, fiches techniques...)*

## Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique, étude de jurisprudences
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › À distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

## Intervenants

Juriste spécialisé en droit de la fonction publique hospitalière

**Coordination : Yann SAVIGNAC**

## Délais d'inscription

*Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations*

## Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.  
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*